

Ecrit par le 22 décembre 2024

Le Département de Vaucluse inaugure son nouveau centre routier à Apt



Le Département de Vaucluse vient d'inaugurer le nouveau centre d'entretien et d'exploitation routiers d'Apt. Anciennement implanté en zone urbaine dans le quartier du Paou, le centre se situe désormais dans le parc d'activités économiques (PAE) de Perréal, ce qui le rend plus facile d'accès.

Installé sur un terrain de 6 213 m², le bâtiment dispose d'une surface de 1 789 m² divisée en quatre parties : une partie administrative de 87 m², des garages et ateliers de 1 054 m², un abri pour véhicule et une aire de lavage de 536 m², ainsi qu'un abri à sel. Ce nouveau centre routier est ainsi plus moderne et

Écrit par le 22 décembre 2024

efficace que l'ancien.

Le centre d'entretien et d'exploitation routiers d'Apt compte 26 agents et permet de gérer 362 km de routes départementales 24h/24h, 7 jours sur 7, étalés sur 18 communes : Apt, Auribeau, Bonnieux, Buoux, Caseneuve, Castellet, Gargas, Gignac, Lagarde-d'Apt, Lioux, Roussillon, Rustrel, Saignon, Sivergues, Saint-Martin-de-Castillon, Saint-Saturnin-les-Apt, Viens et Villars.

En plus de présenter une architecture sobre et fonctionnelle, le bâtiment est composé d'une toiture végétalisée pour maintenir la bonne inertie thermique du bâti, et de panneaux photovoltaïques permettant pour le moment la production d'eau chaude. D'autres panneaux solaires seront installés plus tard pour alimenter le bâtiment en électricité. Le Département s'engage dans la transition énergétique et écologique, accompagné d'Enedis, avec qui il a signé une convention de partenariat lors de l'inauguration.

Le coût des travaux, qui ont démarré en mars 2022 et qui viennent de s'achever, se sont élevés à 3,6M€, entièrement financés par le Département de Vaucluse.



©Département de Vaucluse

V.A.

Ecrit par le 22 décembre 2024

Rodéo urbain : les gendarmes de Vaucluse font coup double



En mission de prévention de proximité ce lundi 4 septembre dans l'après-midi, une patrouille du PSIG (Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) d'Avignon a repéré un rodéo urbain en cours en pleine cité à Sorgues.

« A son approche, le motard prend la fuite à grande vitesse, slalomant entre les véhicules et réalisant des acrobaties périlleuses sur sa moto cross, sans être porteur de son casque, explique le groupement de gendarmerie départemental de Vaucluse. Après quelques centaines de mètres, sa moto tombe en panne, l'obligeant à la pousser en direction de la cité voisine. Alors que les militaires arrivent au niveau du jeune mineur, ce dernier jette sa moto contre leur véhicule et prend la fuite en courant. Il est toutefois vite rattrapé et interpellé. Il va devoir maintenant répondre des infractions de défaut de casque, dégradation du véhicule de gendarmerie et conduite d'un véhicule non homologué pour la route. »

Après Sorgues, Entraigues-sur-la-Sorgue

Écrit par le 22 décembre 2024

Quelques heures plus tard dans la nuit, c'est à Entraigues-sur-la-Sorgue que les PSIG d'Avignon et de Carpentras ont intercepté un autre pilote en plein rodéo urbain. Celui-ci a également refusé d'obtempérer et tenté de s'enfuir en provoquant une collision avec l'un des véhicules de service. Le pilote de 19 ans a opposé, en vain, une vive résistance aux forces de l'ordre lors de son interpellation. Le concernant, il devra répondre des infractions de conduite sous l'emprise de substances stupéfiantes mais également d'alcool, auxquelles s'ajoutent des dégradations et la conduite d'un véhicule non homologué.

L.G.

Gendarmerie de Vaucluse : un festival de grands excès de vitesse chez les jeunes conducteurs

Ecrit par le 22 décembre 2024



Les gendarmes de Vaucluse viennent de procéder à une série de contrôles sur les routes et autoroutes du département. A cette occasion, ils ont relevé plusieurs infractions concernant tout particulièrement les jeunes conducteurs.

Ainsi, ils ont notamment sanctionné un automobiliste de 27 ans, sans assurance, avec un permis de conduire suspendu et positif au cannabis... Dans le même temps, un second automobiliste jeune permis a été pris à 166km/h pour 80km/h. Enfin, un dernier contrevenant, jeune permis qui conduit déjà avec un permis suspendu, a été flashé à 193km/h alors que la vitesse était limitée à 110 km/h.

L.G.

Ecrit par le 22 décembre 2024

La préfecture de Vaucluse interdit les démonstrations de tuning et de runing sur Avignon



La préfète de Vaucluse vient de prendre un arrêté portant sur l'interdiction de rassemblement des personnes et des véhicules sur la voie publique. Cette décision concerne plus spécifiquement les démonstrations de 'tuning' et de 'runing' sur la voie publique dans une partie de l'agglomération avignonnaise.

Destinée à prévenir les risques d'atteinte à l'ordre, à la tranquillité et à la santé publics, la mesure débute le mercredi 17 mai à 20h pour s'achever le dimanche 21 mai 2023 à 8h

L'interdiction concerne les secteurs de l'agglomération avignonnaise suivants :

Écrit par le 22 décembre 2024

▣ **Au niveau du centre commercial Mistral 7 :**

- La Route Nationale 7, route de Marseille, entre le rond-point se trouvant face à la salle de sport Fitness Park (numéro 2680 de la route de Marseille) et le rond-point faisant la jonction avec l'avenue de l'amandier ;
- Avenue de l'Amandier jusqu'à la route de Bel air ;
- Route de Bel air jusqu'à l'avenue des Magnanarelles ;
- avenue des Magnanarelles jusqu'à la salle de sport Fitness Park (numéro 2680 de la route de Marseille) ;

▣ **Autour de la route de Marseille :**

- Avenue de l'Amandier ;
- Avenue de Sainte Catherine ;
- Avenue de la Pinède ;
- Route de l'aérodrome ;
- Chemin des Férons ;
- Chemin de la Croix d'Or ;
- Chemin de la Sourdaïne ;
- Chemin de la Digue ;
- Chemin de la Transhumance ;
- Avenue de la Croix Rouge.

▣ **Au niveau de la zone de Courtine :**

- rue Saint Gens ;
- chemin de Ramatuel ;
- rocade Charles de Gaulle ;
- Parkings du centre commercial Carrefour Courtine et des établissements Burger King et Buffalo Grill.

L.G.

Sécurité routière : opération d'ampleur des gendarmes de Vaucluse entre Sorgues et Le Pontet

Ecrit par le 22 décembre 2024



Les gendarmes de Vaucluse viennent de procéder à une vaste opération de contrôle sur les routes du département. L'initiative visait tout particulièrement « à réprimer tous types d'infractions liées à la sécurité routière a été menée hier en fin d'après-midi sur les communes de Sorgues et Le Pontet.

En 2 heures de présence, les 15 militaires de la compagnie d'Avignon et les 15 motocyclistes de l'escadron départemental de sécurité routière de Vaucluse ont relevé pas moins de 56 infractions.

Parmi celles-ci :

- 1 excès de vitesse supérieur à 40km/h (retrait de permis),
- 4 détentions de stupéfiants,
- 1 conduite sous l'emprise de stupéfiants,
- 15 conduites avec téléphone, -
- 2 franchissements de ligne blanche auxquels s'ajoutent de nombreuses conduites sans permis, sans assurance ou bien encore sans contrôle technique....

Écrit par le 22 décembre 2024



Trente gendarmes de Vaucluse étaient mobilisés pour cette opération de contrôle entre Le Pontet et Sorgues. © Gendarmerie de Vaucluse-Facebook

L.G.

Ecrit par le 22 décembre 2024

Avignon : Les policiers vauclusiens se mobilisent contre les rodéos urbains



Alors que les services de l'Etat ont affiché leur volonté de lutter contre les rodéos motorisés urbains suite à plusieurs accidents ces dernières semaines, dont un tout récemment à Bordeaux qui a fait 13 blessés, les policiers de Vaucluse ont procédé à une série de contrôles nocturnes à Avignon le week-end dernier.

L'opération, qui a notamment mobilisé des motards de la police nationale, s'est déroulée dans plusieurs secteurs de l'agglomération avignonnaise et tout particulièrement dans le secteur de la route de Marseille (RN7) de la cité des papes.

A cette occasion, 211 véhicules ont été contrôlés débouchant sur 47 verbalisations pour excès de vitesse dont 3 pour des excès de vitesse de + de 50km/h (2 de 147km/h au lieu de 70km/h et un de 184km/h au

Écrit par le 22 décembre 2024

lieu de 90km/h. Par ailleurs, 9 procès-verbaux électroniques ont été aussi établis pour d'autres infractions routières.

898 opérations anti-rodéos en Vaucluse en 2022

Pour rappel, le Gouvernement a déjà mis l'accent en 2022 sur la lutte contre les rodéos sauvages. Bilan en Vaucluse : 898 opérations anti-rodéos qui ont conduit au contrôle de 11 518 personnes, à 1 438 verbalisations et 232 immobilisations de véhicules.

« Nous avons aussi la volonté de durcir la répression notamment en matière de suspension de permis', prévenait en début d'année Violaine Démaret, préfète de Vaucluse [lors du bilan de la délinquance 2022 du département](#). Pour cela, les forces de l'ordre vauclusiennes vont intensifier les contrôles en 2023. »

En 2022, ce sont 1338 arrêtés de suspension de permis de conduire qui ont été pris dans le département soit 4% de plus qu'en 2021. 44% des permis suspendus l'ont été suite à alcoolémie, 29% à cause d'usage de stupéfiants et 26% pour grand excès de vitesse (excès supérieur à 40 km/heure).

L.G.

127 permis de conduire suspendus en Vaucluse en février

Ecrit par le 22 décembre 2024



Selon l'Observatoire départemental de sécurité routière (ODSR) de Vaucluse, 127 permis de conduire ont été retirés dans le département en février 2023. Durant cette période, les forces de l'ordre ont également déploré 22 accidents ayant occasionné 29 blessés dont 21 ont dû être hospitalisé. Cependant, aucun mort n'est à déplorer.

Pour rappel [selon le bilan annuel de la sécurité en Vaucluse en 2022](#), 1 338 arrêtés de suspension de permis de conduire ont été pris l'an dernier dans le département soit 4% de plus qu'en 2021. Plus de 44% des permis ont été retirés suite à un contrôle d'alcoolémie, 29% à cause d'usage de stupéfiants et 26% pour grand excès de vitesse (excès supérieur à 40 km/heure).

Par ailleurs, l'an dernier sur les routes de Vaucluse, on a dénombré moins d'accidents graves - 261 accidents contre 268 (-3%) - ainsi que de morts (37 tués en 2022 pour 42 en 2021 soit une diminution de 12%). S'agissant des blessés, on constate également une baisse de 4% par rapport à 2021.

L.G.

Écrit par le 22 décembre 2024

Neige et verglas : le Vaucluse met la sécurité routière au premier plan



Depuis le 15 novembre dernier, la direction des interventions et de la sécurité routière (DISR) de Vaucluse est entrée en mode 'Viabilité hivernale'. Ainsi, jusqu'au 15 mars prochain, le réseau routier départemental va être sous haute surveillance concernant les chutes de neige et le verglas. Les usagers, quant à eux, doivent disposer d'équipements spéciaux afin de circuler au sein de certaines communes vauclusiennes.

Pour assurer une sécurité routière optimale durant la période hivernale, le Département de Vaucluse mobilise des moyens matériels et humains importants pour permettre d'intervenir rapidement lors d'épisodes de verglas ou de chutes de neige. 200 agents sont donc mobilisables et 40 camions sont équipés pour ces conditions météorologiques. En 2021, la DISR a arrangé 360 sorties, dont 45 pour de la neige et 315 pour du verglas.

Ecrit par le 22 décembre 2024

Afin de veiller au bon déroulement de ces interventions, la DISR fait une veille météo quotidienne, le patrouillage, salage ou déneigement sont réalisés selon un plan d'exécution prédéfini, et les usagers sont informés en temps réel via le site inforoutes84.fr. De plus, les chefs de centre routiers départementaux forment leurs équipes chaque année à la mise en œuvre du plan de viabilité hivernale. Les agents revoient les procédures, les circuits, les engins utilisés, les règles de salage, les différents niveaux de circulation. Chaque année, les équipes vérifient le matériel et font des essais avant d'entamer les interventions. « Rien n'est laissé au hasard, explique Jérôme Fontaine, directeur des interventions et de la sécurité routière. Les agents d'exploitation savent exactement, selon le niveau d'alerte dans lequel ils se trouvent, les tâches qu'ils ont à réaliser. »

Les équipements obligatoires pour les usagers

Si le Département se mobilise pour la sécurité de ses usagers, ces derniers ont également des conditions à respecter. Depuis novembre 2021, les automobilistes qui circulent au sein des communes d'Aurel, Beaumont-du-Ventoux, Bédoin, Lagarde d'Apt, Malaucène, Monieux, Saint-Christol, Saint-Trinit et Sault, doivent disposer d'équipements spéciaux obligatoires, et ce, chaque hiver du 1er novembre au 31 mars. Cette réglementation vaut aussi pour la RD974, l'axe principal d'accès au Mont Ventoux, et les voies de desserte de la station du Mont-Serein.

Les véhicules légers et utilitaires, les camping-cars, les poids-lourds et les autocars qui souhaitent circuler dans ces communes doivent soit être équipés de quatre pneus hiver, soit détenir dans leur coffre des dispositifs antidérapants amovibles comme des chaînes à neige métalliques ou textiles permettant d'équiper au moins deux roues motrices. Seuls les véhicules équipés de pneus à clous échappent à cette réglementation. Les poids lourds avec remorque ou semi-remorque doivent détenir des chaînes à neige permettant d'équiper au moins deux roues motrices, même s'ils sont équipés de pneus hiver.

Ecrit par le 22 décembre 2024

Obligation d'équipements spéciaux sur les routes départementales en période hivernale (du 01/11/2022 au 31/03/2023)

Département de VAUCLUSE

RD concernées

- RD 1
- RD 1a
- RD 5
- RD 30
- RD 34
- RD 95
- RD 153
- RD 157
- RD 164
- RD 166
- RD 217
- RD 230
- RD 245
- RD 942
- RD 943
- RD 950

Sur les communes de Bédoin, Malaucène et Beaumont-du-Ventoux, seule la RD 974 entre le Groseau à Malaucène et Saint-Estève à Bédoin est concernée.

Département de Vaucluse - place Viala - Avignon Cedex 9
www.vaucluse.fr

V.A.

7 collèges vauclusiens vont être sensibilisés aux dangers de la route cette année

Écrit par le 22 décembre 2024



Depuis 26 ans, le Département de Vaucluse organise des journées de prévention et d'éducation dans les collèges concernant les dangers de la route. Depuis 1996, ce sont plus de 125 000 jeunes qui ont pu bénéficier de l'opération 'Campus sécurité routière'.

À partir du jeudi 10 novembre prochain, le Département relance son opération 'Campus sécurité routière'. De novembre à mars, ce sont les jeunes de sept collèges qui vont être sensibilisés aux dangers de la route. Pour mener à bien le renouvellement de ce projet, le Département de Vaucluse a investi près de 36 000€ cette année.

Toutes les classes des sept collèges choisis cette année bénéficieront d'une journée entière de formation-sensibilisation durant laquelle seront abordés divers sujets tels que les notions de risques, de prévention et de vie en société. L'objectif est de faire évoluer les comportements vers une mobilité citoyenne plus sûre.

Les collèges concernés

- Le collège Jean-Henri Fabre à Carpentras, le jeudi 7 novembre
- Le collège Alphonse Daudet à Carpentras, le jeudi 24 novembre

Ecrit par le 22 décembre 2024

- Le collège Voltaire à Sorgues, le jeudi 12 janvier 2023
- Le collège Alphonse Tavan à Montfavet, le jeudi 19 janvier 2023
- Le collège Joseph d'Arbaux à Vaison-la-Romaine, le jeudi 9 février 2023
- Le collège André Malraux à Mazan, le jeudi 2 mars 2023
- Le collège Jean-Garcin à L'Isle-sur-la-Sorgue, le jeudi 9 mars 2023

De nouveaux partenariats pour plus de sensibilisation

En 2021, de nouveaux partenaires ont été intégrés à cette opération. Les polices municipales animent désormais un atelier concernant le partage de la route entre les différents modes de déplacements, la responsabilisation des jeunes concitoyens et le civisme autour des collèges. Un atelier a notamment vu le jour autour de la trottinette électrique et de ses dangers en cas de mauvaise utilisation.

De son côté, l'association Prévention Routière participe également à ces journées de sensibilisation. Depuis 2021, elle présente un nouveau simulateur 'Test au choc', financé à hauteur de 70 % par le Conseil départemental de Vaucluse, qui peut accueillir quatre personnes à la fois et simule des chocs contre un obstacle, à une vitesse de quatre ou huit km/h.

L'opération 'Campus sécurité routière' compte également sur de nombreux autres intervenants qualifiés tels que les cascadeurs de Drag Auto, la préfecture de Vaucluse, la Gendarmerie nationale, l'association Roulons à Vélo, les sociétés de transports scolaires et de voyageurs, l'Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public, l'Étape 84, les Anges de la route, le comité départemental de cyclotourisme, la Fédération française des motards en colère, la MAIF, la Croix Rouge française, le service départemental d'incendie et de secours, la SNCF, Transdev ou encore Orizo.

V.A.